

# Les femmes déléguées à l'Assemblée générale de l'O.N.U.

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **34 (1946)**

Heft 701

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-265712>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Le Mouvement Féministe

Compte de chèques postaux I. 943

Paraît tous les quinze jours le samedi

|                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                   |                                                                                                                                                             |                                                                                                    |                                                                                                         |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>FONDATRICE DU JOURNAL</b><br>Emilie GOURD<br><b>RÉDACTION</b><br>M <sup>me</sup> WIBLÉ-GAILLARD, 10, rue des Granges<br><b>ADMINISTRATION ET ANNONCES</b><br>M <sup>me</sup> Renée BERGUER, 7, route de Chêne |  | <b>Organe officiel</b><br>des publications de l'Alliance nationale<br>de Sociétés féminines suisses<br><br>Les articles signés n'engagent que leurs auteurs | <b>ABONNEMENTS</b><br>SUISSE 1 an Fr. 6.—<br>" 6 mois " 3.50<br>ETRANGER " 8.—<br>Le numéro " 0.25 | <b>ANNONCES</b><br>11 cent. le mm.<br>Largeur de la colonne : 70 mm.<br>Réductions p. annonces répétées |
|                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                   |                                                                                                                                                             | Les abonnements partent de n'importe quelle date                                                   |                                                                                                         |

Les esclaves heureux  
sont les ennemis les plus  
acharnés de la liberté.

Marie D'EBNER-ESCHENBACH.

## A nos abonnés

Le Comité du Mouvement Féministe a fait appel pour la rédaction du journal à Mme Wiblè-Gaillard, Dr. ès lettres.

Mme Wiblè était très appréciée par Emilie Gourd comme collaboratrice au Mouvement; les lecteurs attentifs se rappellent les articles signés A. W. G. Nous sommes sûrs qu'elle maintiendra la tenue de notre journal dans l'esprit de sa fondatrice et nous espérons que, grâce à ses expériences de mère de famille et d'ancien professeur, elle saura aussi l'adapter aux temps qui viennent pour le faire pénétrer dans le milieu qu'il n'a pas encore atteints.

Nous nous rendons compte que Mme Wiblè reprend un héritage très lourd. Nous lui sommes reconnaissants d'assumer cette tâche difficile et nous faisons tous nos vœux pour que ses efforts soient couronnés des meilleurs résultats.

Pour le Comité du Mouvement Féministe.

A. de MONTET.

## ÉDITORIAL

### Les feuilles blanches qui dormaient...

Les feuilles blanches qui dormaient chez l'imprimeur s'envolaient, quinzaine après quinzaine, couvertes de lignes serrées, chargées d'une vie et d'une pensée généreuses, elles venaient nous réchauffer, nous stimuler, nous entraîner.

Grâce à son intense activité, à son intérêt vibrant pour tous les problèmes féminins et féministes en Suisse, la rédactrice du *Mouvement* nous mettait en contact direct avec les personnalités et les groupements ou associations qui travaillaient en notre faveur. Membre elle-même de nos grandes équipes sociales genevoises ou suisses, elle nous apportait des renseignements de première main. Hors de chez nous, elle participait aussi aux travaux des milieux féministes les plus actifs; là encore, elle était la première et la mieux informée de ce qui se passait ou se préparait.

Ainsi nous avions le privilège de posséder une journaliste à la fois actrice et narratrice, un chroniqueur qui n'a pas seulement assisté aux événements, mais qui a pris part à leur déroulement et, sans en avoir toujours nettement conscience, nous nous sommes accoutumés à un journal d'une haute tenue.

Songer à lui succéder, quelle sottise présumption! Mais précisément, nous n'y songeons pas... Pourtant, il faut poursuivre l'œuvre commencée; ne pas continuer, ce serait « la » trahir, ce serait gaspiller les résultats d'un effort magnifique. Voilà le devoir qui nous apparaît clairement: sans doute, elle était le mouton qui fait tourner le moulin et livre la farine, mais elle était aussi le cultivateur qui sème le blé et qui le récolte. Pour la remplacer, nous devons tous nous mettre au travail. A nous de faire tourner le moulin, de livrer la farine; à vous, abonnés, lecteurs, lectrices, et amis du *Mouvement* de nous apporter le grain que vous aurez semé et récolté.

Envoyez-nous les échos de vos activités, les comptes rendus de vos séances, soulevez des questions d'intérêt général.

En effet, nous ne sommes pas encore au

but, la route est tracée, mais nous n'avons pas fini de la parcourir. Même si, dans un avenir pas trop lointain, les femmes suisses obtenaient enfin le droit de vote, il resterait au *Mouvement* à accomplir une tâche indispensable: éclairer l'opinion publique féminine. Depuis plus de trois décades, notre journal s'est employé inlassablement à poser les problèmes féminins, à leur trouver des solutions. Il faut que nous restions cette tribune libre où les femmes de toutes opinions pourront venir discuter, à leur manière, les questions sociales, professionnelles, éducatives, juridiques, politiques qui les préoccupent. Il faut que les femmes suisses apportent dans la vie publique un élément nouveau, qu'elles jugent les faits et qu'elles pèsent sur les décisions selon leur génie particulier.

Tel un architecte, Emilie Gourd avait tracé les plans spirituels de notre cité future, nous devons maintenant chercher les méthodes les meilleures d'intéresser des milieux féminins toujours plus étendus à la réalisation de ce grand œuvre.

Nous avons été jetée dans cette entreprise trop inopinément pour pouvoir offrir déjà des projets définis à nos lecteurs, mais tous nos efforts tendront dans cette direction.

Sans même les connaître encore toutes, nous savons que nous pouvons compter sur nos collaboratrices, puisque c'est toujours la même cause que nous défendons, c'est toujours le même *Mouvement* qui est en route. C'est toujours la pensée de la fondatrice qui nous dirige, c'est elle qui tient la barre, et voilà pourquoi nous allons de l'avant avec courage.

Des feuilles blanches dorment encore chez l'imprimeur, aidez-nous à les animer de vie et d'action généreuse, aidez-nous à les répandre.

Alice WIBLÉ-GAILLARD.

## Service civil féminin suisse

Le Service civil féminin suisse a terminé son existence à la fin de l'année 1945. Il avait, en effet, été créé en 1940 dans le but de grouper les femmes qui désiraient offrir volontairement leurs services au pays en cas de guerre et ne pouvaient s'engager dans les Services complémentaires militaires. Son existence ne devait donc être que temporaire.

Cette vaste organisation était très souple. Tout en recevant des directives du comité central, chaque groupement local pouvait adapter son travail aux besoins immédiats de l'endroit.

Au moment de prendre congé de toutes nos collaboratrices, nous voulons les remercier chaleureusement pour l'esprit d'entraide avec lequel elles ont su travailler, et rappeler brièvement ce que fut

l'action du *Service civil féminin à Genève*. En septembre 1939, le Centre de liaison des Associations féminines créa le *Service auxiliaire féminin* et ouvrit un bureau de renseignements où vinrent s'inscrire des centaines de femmes désireuses de rendre utiles. Celles-ci furent orientées vers des activités très diverses, entre autres: l'agence des prisonniers de guerre, plusieurs ouvrages pour réfugiés et rapatriés, le service de transfusion du sang, etc. En outre le *Service auxiliaire* créa ou s'intéressa à des actions variées dont voici les principales:

Un service d'aide à la campagne rendit de grands services au début de la mobilisation, mais constatant peu à peu que cela ne répondait pas à un besoin urgent pour notre canton, cette activité cessa en 1943.

Un ouvrage de matériel sanitaire Croix-Rouge fonctionna pendant plusieurs mois.

Une collecte de lunettes pour les camps de prisonniers fut organisée avec beaucoup de succès à la demande de la Commission mixte de la Croix-Rouge internationale.

En automne 1942 quelques membres collaborèrent à la collecte de métaux non ferreux; d'autres ont vendu régulièrement des timbres pour les Oeuvres sociales de l'armée, de 1942 à 1945.



Cliché Mouvement Féministe  
Mrs. Eleanor ROOSEVELT

## Les femmes déléguées à l'Assemblée générale de l'O. N. U.

Les Nations Unies qui tiennent en ce moment à Londres leur première Assemblée générale, ont entre les mains le sort du monde. Réussiront-elles à fonder une véritable Institution de Paix, où le droit du plus fort sera remplacé par des organismes légaux? L'avenir nous le dira. En attendant, nous nous demandons dans quelle mesure les femmes participent officiellement à cette assemblée dont l'importance est vitale. Nous empruntons à un article sur ce sujet, paru dans le *Schweizer Frauenblatt*,<sup>1</sup> quelques renseignements qui nous paraissent intéressants.

Les 51 nations démocratiques réunies à Londres possèdent le suffrage universel dont les femmes ne sont point exclues (comme en

<sup>1</sup> *Schweizer Frauenblatt* du 1<sup>er</sup> février 1946.

L'Assemblée générale de mars 1943 qui eut lieu à Neuchâtel, fut le point de départ d'une nouvelle période de travail très intense. Plusieurs dames, ne faisant pas partie du Service auxiliaire, furent invitées à assister à cette assemblée. Vivement intéressées par le rapport de M<sup>me</sup> Haemmerli-Schindler, notre présidente centrale, sur l'aide à la population en cas de bombardement telle qu'elle avait été créée à Zurich par le Service civil féminin, elles décidèrent de mettre sur pied une organisation analogue à Genève.

Il fallut tout d'abord renouveler complètement le Service auxiliaire qui prit le nom de *Service civil féminin suisse*. Une intense propagande dut être faite dans tous les quartiers, car le Conseil administratif de la ville chargea notre groupement de recruter le personnel féminin nécessaire au « Service de secours à la population en cas de sinistre de guerre ». Actuellement nous pouvons compter sur 3000 membres environ. Des groupes furent formés dans chaque quartier sous la direction d'un chef, des refuges organisés avec vestiaires, pouponnières, infirmeries provisoires, cuisines, et des personnes responsables durent être trouvées pour l'entraide dans les immeubles locatifs. Pour que chacune puisse se préparer à sa tâche, des exercices pratiques furent exécutés dans les refuges, le personnel d'un refuge voisin servait alors de mannequins. Deux exercices eurent lieu en collaboration avec la Protection aérienne et les chefs suivirent une journée de cours avec un inspecteur fédéral. Une troupe d'*Aides mobiles* fut créée et ses membres suivirent un entraînement spécial tant pratique que théorique. Tout ce travail a été exécuté en colla-

Suisse); de plus, dans de nombreux Etats, certaines femmes occupent des postes de commandement, cependant, lorsque l'on considère la liste des délégués officiels, on a le regret de constater que seules cinq nations ont inclus une femme dans leur délégation, ce sont: Etats-Unis d'Amérique: Mrs. Franklin Roosevelt, veuve du grand homme d'Etat; Grande-Bretagne: The Right Hon. Ellen Wilkinson, M. P. Ministre de l'Éducation. Nouvelle Zélande: Miss Jean R. Mc. Kenzie. Républiques Soviétiques: Mrs. Evdokia J. Uralova, commissaire du peuple pour l'Éducation.

République dominicaine: Miss Minerva Bernardino.

Il faut ajouter que la France, la Hollande, la Norvège ont respectivement comme délégué suppléant, une femme.

Jusqu'à présent, aucune de ces dames n'a prononcé de discours officiel à Westminster Hall, home provisoire de la première assemblée de l'O.N.U. Cependant, Mme Roosevelt, dont on connaît l'intérêt infatigable pour la cause sacrée de la paix a déclaré en plus d'une occasion que l'avenir de la civilisation dépend de l'entente des nations, de toutes les nations entre elles. « Nous cherchons à créer avec l'O.N.U., a-t-elle dit, une organisation d'une importance primordiale. Mais une organisation mondiale ne peut réussir que si elle est soutenue par la volonté des peuples ».

Miss Wilkinson, déjà déléguée britannique à San Francisco, met aussi tout son espoir dans le développement de l'O.N.U. Cette personnalité délicate, d'un intense rayonnement, a déjà mené à chef une importante réalisation. Comme membre du gouvernement actuel, elle a présidé en novembre, à Londres, la Conférence spéciale des Nations Unies pour l'Organisation éducative, scientifique et culturelle (UNESCO) qui réunissait 44 pays dont cinq grands, Etats-Unis d'Amérique, Grande-Bretagne, France et Chine. En un temps record et sans le moindre froissement, une entente complète est intervenue sur tous les points tant la nécessité de la cohésion internationale est apparue impérieuse à tous.

Puisse le réjouissant succès de l'UNESCO être d'un heureux présage pour l'actuelle conférence de Londres.

boration avec le « Service de secours aux sans-abris ».

En automne 1944, nos membres, désireuses de faire un travail plus constructif, décidèrent de s'intéresser aux sinistrés du Pouzin, petite ville durement éprouvée de l'Ardeèche. Une grande collecte fut faite, sans aucune propagande dans la presse, et des groupes de dames réparèrent les vêtements et objets reçus. En un mois, nous avons récolté 13 tonnes de vêtements, linge de maison, ustensiles de ménage et 5 tonnes de meubles et outils de jardin. Nous avons pu expédier 2 wagons fin décembre et 2 autres en février 1945.

Plusieurs secteurs de la rive droite firent à leur tour une collecte destinée à la population d'un village alsacien et expédièrent 2 tonnes de vêtements et ustensiles de ménage. Dans certains quartiers des groupes de couture ont travaillé pour les Oeuvres sociales de l'armée, d'autres ont confectionné des layettes. Plusieurs de nos membres ont aussi collaboré à la collecte du Premier Août, à l'action de la Croix-Rouge, Secours aux enfants, à divers vestiaires, etc. Les Aides mobiles ont travaillé dans des camps de réfugiés et à la caserne lors du passage de grands blessés. La Commission mixte de la Croix-Rouge internationale demanda à nouveau notre aide pour la collecte de jonets destinés aux enfants des pays dévastés.

Actuellement un ouvrage en faveur des enfants yougoslaves vient de s'ouvrir en collaboration avec la Croix-Rouge genevoise et chaque jour quelques-uns de nos membres se réunissent pour réparer les vêtements reçus.

L'activité du Service civil féminin suisse qui fut si diverse suivant les cantons, est donc

ASSURANCE POUR LA VIEillesse

## RENTES VIAGÈRES

GARANTIES PAR L'ÉTAT

RENSEIGNEMENTS

MOLARD, 11

GENÈVE